



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

Compte-rendu réunion du 30 Septembre 2025

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Laurent DUPEUBLE, Rosa PARENTI, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, François DENISSIEUX, Bernadette LANCHARD, Corinne PY, Jean-Louis CAZEMAJOU, Sylvie VILLALBA, Ludovic TIFOURKI, Sébastien PERRIER-DAVID, Claudia VERICEL

Absents Excusés : Didier SAMSON, Eric INGESSIS

Absente non Excusée :

Début à 18h30

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 24 Juin 2025

Compte-rendu validé par les membres présents.

2 – Retour sur les Championnats de France (délégations, notes de frais) et résultats Coupe de France

Pour Corinne pour laquelle s'était sa première délégation c'est très bien passée. Elle était enchantée.

Petit rappel de la part de Jocelyne : les notes de frais doivent avoir le nom, logo adresse du restaurant et non pas à faire sur un morceau de carton ou de table.

Il est important de pouvoir justifier les dépenses des délégués

Retour de la Coupe de France 2^e tour régional : félicitations aux 4 clubs qui se sont qualifiés dans cette étape :

- Bron,
- ASPVV,
- Communay,
- Belleville.

3 – Les formations (dates, organisation)

Jocelyne et Rose ont eu une formation par la FFPJP sur la nouvelle organisation des formations fédérales :

Le tronc commun est remplacé par vie fédérale et citoyenne.

A compter du 1^{er} octobre les personnes qui souhaitent passer une formation d'arbitre, d'initiateur ou BF1 pourront s'inscrire sur la plateforme de la FFPJP.

Le CD69 va organiser des formations :

- PSC1 : les 16 novembre 2025 et 13 décembre 2025
- Initiateur : 15 novembre 2025 et 14 décembre 2025
- BF1 : le 11 janvier 2026
- Arbitre : pas de date à l'heure actuelle

4 –Point sur l'ensemble des Commissions du CD69

Sujets non traités par manque de temps

5 – Assemblée Générale du Comité du Rhône

AG le samedi 20 décembre 2025 à Décines à partir de 9h00. Un mail va être envoyé aux clubs pour les prévenir.

6 – Questions diverses

- a) Une note de cadrage a été envoyée par la FFPJP sur la nouvelle règle des mutations (document joint). Thierry nous fait un résumé sur ce document.

Le comité rédacteur a décidé d'acter ce document à savoir :

- Mutations NC/promotion : 50 €
- Mutations honneur : 100 €
- Mutations élite : 200 €

Les mutations au niveau du Rhône ne seront acceptées avant le 1^{er} décembre. Un mail va être envoyé à l'ensemble des clubs pour clarifier cela.

Sur cette note, il est également dit que la FFPJP va collecter via les fiches financières, par joueur inscrit aux championnats départementaux (HORS JEUNES) aux divers championnats de France.

Du coup pour 2026 : augmentation de ces 1€ sur les inscriptions des CDR on va donc passer à 6 €.

Licence dématérialisée : les licenciés passent par le club et suivent le process habituel de délivrance par le comité départemental qui valide la licence (pas de renouvellement en ligne pour l'instant). Ensuite, cette validation n'entrainera plus de délivrance d'un support plastique mais délivrance d'un QR code en lieu et place des licences informatiques. Une communication sera diffusée prochainement.

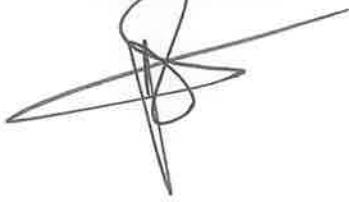
- b) Le CD69 va créer pour 2026 une application afin que tous les concours toutes les informations nécessaires à l'ensemble des joueurs. Cette application sera dans le style d'une application, non officielle, qui existe déjà.
- c) Concours des arbitres le dimanche 21 décembre 2025 à la calade.
- d) Calendrier partagé sera mis en place semaine 40.
- e) Bol d'or féminin sur 2 secteurs le 31 janvier 2026 (Couzon et ASPVV) et finales le 8 février 2026 (à Bron).
- f) Commission jeune : un mail a été envoyé par Kassandra (mail lu par Thierry). Elle souhaite porter sa candidature pour reprendre cette commission. Claudine serait le lien entre la commission et le comité.
- g) Les tenues du CD69 seront à compter de maintenant gérées par Rose et avec l'aide de Bernadette.
- h) Le CD69 a commencé à voir pour changer certains clubs de secteurs, c'est en cours pour parler avec les présidents de ces clubs. Thierry et Eric vont prendre RDV avec les clubs pour en parler.

PROCHAINE REUNION LE MARDI 28 OCTOBRE 2025 à 18H00

Fin à 19h50

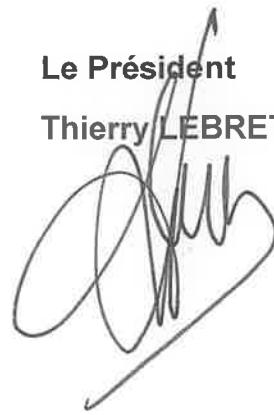
La secrétaire

Cristina ZANET



Le Président

Thierry LEBRETON





RELEVE DE DECISIONS

Comité Directeur du 12 et 13 septembre 2025

➔ MUTATIONS

A compter de 2026 :

- Suppression des mentions mutations internes et mutations externes, refonte des articles afférents dans le RAS.
- Création des mentions « mutations et mutations internationales Hors UE »
- La mutation Internationale Hors UE remplace la « mutation externe », les joueurs concernés ne peuvent être plus d'un par équipe que ce soit en championnat de club ou autres championnats.
- Nouvelle grille tarifaire :

Mutations « NC/PROMOTION »

20 euros pour la FFPJP,
les CD pourront collecter en plus un maximum de 25,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 50,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « HONNEUR »

45 euros pour la FFPJP,
les CD pourront collecter en plus un maximum de 50,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 100,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « ELITE »

95 euros pour la FFPJP,
les CD pourront collecter en plus un maximum de 100,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 200,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

➔ FORMATION : Nouveau MODULE VIE FEDERALE – VIE INSTITUTIONNELLE (remplace le tronc commun)



Payant : pour les personnes qui entrent en formation initiale qui préparent aux diplômes fédéraux : (Arbitre, Educateur, GTM, délégué et formateurs) le coût étant compris dans la somme globale de la formation.

Gratuit, pour tous ceux qui ont déjà passé le tronc commun, il n'y a pas lieu de faire le nouveau module. Néanmoins la FFPJP les incite, comme l'ensemble des dirigeants, à actualiser ou réactualiser leurs connaissances en allant sur la plateforme (en cours de finalisation) pour suivre gratuitement le module « Vie Fédérale – Vie Institutionnelle).

Obligatoire pour ceux qui entrent en formation initiale préparant aux diplômes fédéraux.

Pas obligatoire, mais fortement conseillé pour toutes les personnes exerçant des responsabilités de dirigeants, d'encadrants, de responsables de commissions...

Comment se former ou s'informer ? Via la plateforme numérique fédérale où le module sera accessible.

Durée du module : 2h fractionnables

↳ LICENCE DEMATERIALISEE :

Le mode de prise de licence ne change pas.

Les licenciés passent par le club et suivent le process habituel de délivrance par le Comité Départemental qui valide la licence (pas de renouvellement en ligne pour l'instant).

Ensuite, cette validation n'entrainera plus de délivrance d'un support plastique mais délivrance d'un QR code en lieu et place des licences informatiques. Une communication sera diffusée prochainement

↳ FINANCES :

Collecte de 1 € par la FFPJP, via les fiches financières, par joueur inscrit aux championnats départementaux (HORS JEUNES) aux divers Championnats de France.

Cette nouvelle ressource nous permettra de résoudre les problèmes actuels liés à la SAOS, : tribunes, personnels, web TV et Télévision ainsi que de proposer des récompenses ou cadeaux aux joueurs.

CENTRE NATIONAL DE FORMATION
Plan de formation

